

PADD PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPEMENT DURABLES

1er objectif: la population

Assurer un renouvellement régulier de la population et atteindre 3400 habitants à échéance de 10 à 12 ans

- Prévoir un phasage pour l'ouverture à l'urbanisation
- Privilégier le remplissage de l'enveloppe constructible actuelle de la zone urbaine
- Rattacher les parcelles construites qui jouxtent cette enveloppe
- Restreindre le développement spatial des hameaux en favorisant la densification de ceux qu'il est prévu de raccorder à l'assainissement collectif
- Zone naturelle à vocation de réserve foncière pour une urbanisation future

